



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN  
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »  
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66  
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) MAZEIRAUD DOURTHE Jean-philippe agissant en qualité de conseiller professionnel

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 62000€ € a été versée à un compte bloqué 23126484100

Pour la société en formation 2K CORPORATE.

A l'agence de BLANQUEFORT.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
KAHLOUCHE Marjorie	40300€
KAHLOUCHE Didier	21700€

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à BLANQUEFORT

le 14/06/2023

*Signature,*

**CA CRÉDIT AGRICOLE  
D'AQUITAINE**  
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche  
10 A, Avenue Pythagore  
33700 MÉRIGNAC  
Tél : 05 56 11 10 50 - Fax : 05 56 57 71 94  
pro.regionale@ca-aquitaine.fr

